

Plusieurs escrocs sur Leboncoin écopent de peines de prison



Les autorités utilisent Leboncoin pour surveiller les escrocs qui revendent du matériel volé. Plusieurs forces de police indiquent avoir réussi à arrêter des auteurs présumés, certains ont même été condamnés à des peines de prison.



Leboncoin.fr part d'une idée simple : la bonne affaire est au coin de la rue ! Pour passer ou chercher des annonces, cliquez sur la région de votre choix et trouvez la bonne affaire parmi **14 749 637** annonces.

Simple, rapide et efficace !

Alsace
Aquitaine
Auvergne
Basse-Normandie
Bourgogne
Bretagne
Centre
Champagne-Ardenne
Corse
Franche-Comté
Haute-Normandie
Ile-de-France
Languedoc-Roussillon
Limousin
Lorraine
Midi-Pyrénées
Nord-Pas-de-Calais
Pays de la Loire

Déposez gratuitement vos annonces

Comme bon nombre de plates-formes de vente en ligne, Leboncoin.fr peut servir pour des escrocs de moyen d'écouler une marchandise indûment obtenue voire d'appâter des victimes. En région parisienne, un groupe de personnes vient d'être condamné à des peines de prison pour avoir revendu des voitures sur le site.

Ces véhicules d'occasion étaient achetés avec de faux chèques de banque pour les revendre, 30 à 40 % moins cher que l'argus, contre des espèces. Des annonces étaient régulièrement publiées sur Leboncoin puis rapidement retirées, une fois la vente conclue. Au total, 71 automobiles ont été répertoriées par les forces de police.

Selon Le Parisien, les escrocs ont pu être repérés notamment grâce aux annonces publiées sur le site.

Le cerveau du réseau, un homme de 28 ans, écope d'une peine de 5 années de prison dont 1 an avec sursis avec mise à l'épreuve. Il devra en outre rembourser les victimes. Les autres membres ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Pontoise à 4 et 2 ans de prison (associées à des peines de sursis).

Le site internet leboncoin.fr

Un voleur arrêté après avoir mis des annonces sur Leboncoin

En Bretagne, les autorités indiquent avoir interpellé un homme soupçonné d'avoir dérobé du matériel de jardinage auprès d'une enseigne locale. L'individu a volé des objets pour un préjudice total estimé à 2 500 euros puis a tenté de revendre une partie du butin sur Leboncoin, sans se soucier que le vendeur ou la gendarmerie surveillerait la plate-forme.

Dans les jours suivants le délit, le responsable du magasin qui avait subi le vol a trouvé une annonce pertinente. « Nous avons ensuite travaillé à partir de cette annonce, puis nous sommes remontés jusqu'à l'auteur présumé des cambriolages », explique le maréchal des logis-chef Goby auprès du quotidien Ouest-France.

Le domicile de la personne a été perquisitionné et nombre d'objets dérobés s'y trouvaient. L'affaire a été transmise au parquet de Brest, où sera jugé l'auteur présumé.



Réagissez à cet article

Source : *Plusieurs escrocs sur Leboncoin écopent de peines de prison*